

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.
 Il est distribué en ville dans la soirée qui précède sa date.
 Pour Roubaix, 25 francs par an.
 Pour les autres villes, 14 francs par an.
 Abonnement : 7 50 francs par trimestre.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFITTE, BULLIER et C^o, 20, rue de la Banque.
 Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS, LAFITTE BULLIER et C^o, pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

Roubaix, 21 février 1865.

BULLETIN.

Au Sénat et au Corps législatif, il y a eu aujourd'hui réunion dans le bureau pour la nomination des commissaires de l'Adresse.

On dit que la commission du budget au Corps législatif sera constituée dès la semaine prochaine. Elle pourrait de cette façon, travailler à l'élaboration des recettes et dépenses du prochain exercice, pendant la discussion de l'Adresse. Il se confirme d'ailleurs que la session actuelle ne se prolongera pas au-delà de la fin de mai ou des premiers jours de juin.

Le projet de loi sur la levée de 100,000 hommes viendra l'un des premiers en discussion au Palais-Bourbon. L'opposition demandera, par son amendement traditionnel, une réduction de 20,000 hommes.

De nouvelles dépêches de New-York annoncent que le général Beauregard a pris le commandement de l'armée confédérée à Augusta. D'un autre côté, les journaux de Richmond disent que Sherman brûle tout sur son passage. Un de ses corps aurait incendié Macphersonville et Giffensville.

Une partie de l'armée fédérale de Thomas a renforcé Grant.
 Le bruit d'un armistice entre les fédéraux et les confédérés qui a circulé à Paris dans les derniers jours de la semaine est, dit-on, dénué de fondement. Cependant, d'après plusieurs lettres de New York, on croit aux Etats-Unis, à la reprise des négociations commencées au fort Monsoé.

La Reine d'Espagne a abandonné les trois quarts de son patrimoine privé qui sera vendu au profit de la nation. Le produit de cette vente est évalué à 600 millions de réaux. On assure que le projet d'anticipation de l'impôt est retiré. M. Alexandre Castro est désigné pour le ministère des finances. Le décret relatif à sa nomination doit être déjà signé.

Une crise ministérielle paraît imminente à Lisbonne. Elle se complique d'un acte du Sénat qui donne lieu à des interprétations contradictoires. La haute assemblée, en vertu d'un droit inscrit dans la Constitution s'opposerait à un projet de voyage de la Reine en Italie.

La Gazette Nationale de Berlin du 18 dit que le discours de l'Empereur Napoléon III tend à rassurer les puissances étrangères et à donner aux français la plus grande satisfaction. La Gazette s'étonne du ton pacifique de ce discours, en présence de tant de différends qui n'ont pas encore trouvé de solution.

D'après la Gazette de la Croix, le langage pacifique tenu par l'Empereur Napoléon serait la conséquence de l'établissement d'une alliance austro-prussienne durable. L'organe fédéral croit que l'Empereur aurait parlé de tout autre façon si, par suite des efforts de M. de Beust, la politique des petits Etats fut parvenue à obtenir le soi-disant appui honorable de l'étranger et à rompre l'alliance austro-prussienne.

J. REBOUX.

On lit dans le Moniteur :

Le Tampico, parti de Vera-Cruz le 17 janvier, est arrivé à Saint-Nazaire le 17 février, au matin, ayant à son bord 230 militaires isolés et sept mille piastres fortes. Ce paquebot transatlantique apportait au maréchal ministre de la guerre des dépêches dont nous donnons ci-après le résumé :

Le général d'Herbal, dans sa marche sur Oajaca, a dû ouvrir 400 kilomètres de route pour faire arriver jusqu'à Etsa son matériel de siège, à travers un pays coupé par des ravins et des obstacles de toute nature. Ainsi, pour franchir le passage de Las-Minas, dont les pentes à 40 degrés ont un développement de cinq kilomètres, il a fallu l'aide de 50 Indiens par voiture ; le chargement des caissons a été monté à dos de mulet ; six paires de bœufs suffisaient à peine pour enlever une pièce de canon séparée de son avant-train ; c'est au prix d'efforts inouïs que notre artillerie a pu passer outre dans une contrée où aucune voiture n'avait jamais pénétré.

Le maréchal commandant en chef se loue beaucoup de l'empressement spontané mis par les Indiens à seconder de toutes leurs forces nos officiers du génie ; l'ouverture des routes, le transport de l'artillerie à travers les ravins est en grande partie leur œuvre ; ils ont donné largement la mesure de leur sentiment pour l'intervention. Nos troupes ont été partout accueillies, sur leur passage, au cri de : Vive Napoléon III ! vive la France !

S. Exc. le maréchal Bazaine, apprenant que Porfirio Diaz paraissait disposé à défendre Oajaca, a quitté Mexico le 3 janvier pour prendre la direction du siège de cette place. Ses dépêches sont datées d'Huajuapán, 9 janvier ; il comptait arriver à Etsa le 14, après avoir franchi 120 lieues en douze jours.

Le projet du maréchal était d'investir Oajaca de manière à se rendre maître des troupes qui la défendent ; il dispose, pour l'investissement, outre les troupes d'infanterie, de 8 escadrons de cavalerie dont 4 mexicains, et d'un matériel d'artillerie de siège qui permet d'espérer une solution prochaine.

On lit dans la Patrie :

Le général Vicario, qui s'était rallié au nouvel ordre de choses et que l'empereur Maximilien venait de nommer gouverneur et commandant militaire à Matamoras, a quitté Mexico dans la nuit du 8 janvier, se dirigeant sur Cuernavaca. On assure qu'il veut faire un prononciamiento en faveur du parti ultra-clérical.

Cet acte de trahison et d'ingratitude, vis à vis de l'empereur Maximilien, a indigné toute la population. Il faut ajouter, à l'honneur du parti pour lequel Vicario prétend agir, qu'un grand nombre de membres du clergé ont écrit à l'empereur pour réprover sa conduite.

Du reste, Vicario n'a aucune chance de succès. On est sur sa trace, et des mesures sont prises pour qu'il soit arrêté et livré à la justice militaire.

Une députation, envoyée par les populations sauvages de la Sonora, a quitté Guaymas le 3 janvier, pour se rendre à Mazatlan.

Parmi les membres de cette députation on cite trois Apaches et le chef le plus important de la tribu des Yaquis. Ces populations, qui sont toujours restées insoumis, consentent, dit-on, à s'entendre avec les Français, et leurs envoyés sont chargés de traiter avec nous des conditions de leur alliance (Patrie).

On écrit de New-York, le 31 janvier, au Moniteur :

Depuis que les bruits de paix se sont évanouis, la question du recrutement des armées fédérales a repris une nouvelle importance ; elle préoccupe actuellement à un haut degré les habitants de New-York qui se croyaient à l'abri des opérations du tirage au sort, et auxquels l'administration de M. Lincoln demande un contingent de 21,000 hommes pour le milieu du mois de février. Les journaux démocrates de New-York se montrent très véhéments dans leurs plaintes : ils accusent le cabinet de Washington de partialité, et demandent à entendre ce qu'est afin de punir la ville de New-York de son vote en faveur du général Mac-Clellan qu'on lui demande 21,000 hommes tandis qu'elle ne devait fournir que 4 à 5,000 recrues. Ces provocations sont fort regrettables. Il est essentiel que le Nord demeure uni s'il veut mener à bonne fin la guerre dans laquelle il est engagé contre le Sud.

L'Adresse en réponse au discours prononcé par lord Mouck à l'ouverture de la troisième session du parlement canadien a été discutée dans l'assemblée législative, le 23 de ce mois, et votée dans le courant d'une seule séance, à une majorité de 64 voix contre 24.

Dans la Chambre haute, l'Adresse a été votée à la presque unanimité des membres présents. Le cabinet de lord Mouck peut aussi compter sur une majorité qui lui permettra de mener à bonne fin les mesures et changements importants qu'il soumettra aux Chambres.

On lit dans l'Exposé de la situation de l'Empire :

La guerre continue aux Etats-Unis, et l'indomptable résolution des deux belligérants ne permet pas plus qu'il y a un an d'entrevoir le terme de cette lutte sanglante et désastreuse. Le gouvernement de l'Empereur ne s'est pas départi des principes de stricte neutralité dont il a fait, depuis le commencement de la guerre, la règle de sa conduite. Décidés, tant que les circonstances n'y seraient pas plus favorables, à ne point renouveler nos tentatives pour ouvrir la voie à une transaction, nous sommes demeurés spectateurs inactifs, mais non indifférents, d'un conflit où s'accumulent tant de ruines. Nous avons dû porter exclusivement notre sollicitude sur la condition d'intérêt de nos nationaux.

A raison de la situation particulière des Etats confédérés du Sud, avec lesquels nous n'entreons point de relations officielles, nous n'avons pu, souvent, qu'enregistrer les réclamations des résidents français dans ces Etats, en nous réservant de les faire valoir en temps opportun. Nous n'avons, en même temps, rien négligé pour amener le gouvernement fédéral à reconnaître qu'il était de stricte équité de distinguer, parmi les dommages subis par nos nationaux, ceux qui résultaient des opérations militaires et ceux que des autorités, par des réquisitions forcées ou irrégulières, leur avaient gratuitement infligés, et nous avons insisté pour qu'une légitime réparation fût accordée à ces derniers griefs. Nous voudrions pouvoir ajouter que nos démarches ont obtenu le résultat que nous étions en droit d'espérer.

On lit dans le Moniteur :

Le conseil supérieur du commerce, de l'agriculture et de l'industrie, chargé de l'enquête relative à la circulation monétaire, a tenu hier sa deuxième séance sous la présidence de Son Excellence M. Rouher. Le conseil avait débattu qu'il entendrait d'abord les signataires des pétitions adressées à l'Empereur à propos de l'élevation du taux de l'escompte, et, après eux, le gouverneur et les régents de la Banque de France. Le commissaire général a donné lecture d'une lettre par laquelle les signataires de la pétition de Paris, après avoir fait connaître qu'ils avaient désigné un certain nombre d'entre eux pour les représenter, ont demandé qu'un délai d'un mois fût accordé à leurs délégués pour se concerter et préparer leur réponse.

Le gouverneur et les régents de la Banque ayant exprimé le désir de n'être appelés, conformément à l'ordre arrêté par le Conseil, qu'après que les pétitionnaires auraient exposé leurs vues, le conseil supérieur a accordé aux délégués des pétitionnaires le délai demandé par eux, et a suris, par voie, à l'audition du gouverneur et des régents de la Banque.

Dans cette même séance, le Cons. il a entendu M. Bagehot, rédacteur en chef du journal anglais l'Economist, qui se trouvait momentanément à Paris.

Voici le texte du projet de loi concernant les chèques qui doit être soumis au Corps législatif.

Art. 1^{er}. — Le chèque, soit sous la forme d'un mandat de paiement, soit sous la

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 22 FEVRIER 1865.

N° 20

RAYMOND D'ARMENTIÈRES.

PAR

LA VICOMTESSE DE LERCHY.

CHAPITRE XIII.

(Suite)

Il y avait bel et bien le lendemain chez un ambassadeur. Cette soirée marqua le début d'une série de fêtes dans le grand monde parisien. M. Erneville et sa fille avaient reçu bon nombre d'invitations, dont plus d'une du faubourg Saint-Germain, grâce surtout aux relations d'affaires du capitaliste. Raymond les accompagnait, faisant pour Clotilde l'appren-

Reproduction interdite. — Voir le Journal de Roubaix du 19 février.

tissage d'une vie montaine qui n'était guère de son goût. Elle s'était lancée avec une sorte de fougue dans ce tourbillon, s'enivrant de ses triomphes et fière de briller au premier rang par l'éclat de sa beauté et de ses parures. Mais bientôt une amertume vint empoisonner ses orgueilleuses jouissances. Tout entière aux hommages dont l'entouraient les hommes, elle n'avait d'abord accordé qu'une médiocre attention à l'attitude des femmes. Peut-être d'ailleurs cette attitude n'avait-elle pas été, dans le principe, aussi tranchée qu'elle le devint après les premiers succès de Clotilde. Qui sait s'ils n'exciterent point la jalousie de tant de rivales envers qui la nature s'était montrée moins prodigue ? Quoi qu'il en soit, quelques-unes des femmes du faubourg Saint-Germain auxquelles Clotilde fut présentée eurent le talent de lui faire sentir, d'une façon très-blessante au fond, quoique irréprochable dans la forme, qu'elles ne la considéraient point comme leur égale et qu'en l'admettant dans leur monde elles faisaient une concession à la famille d'Armentières. La plupart, à l'exemple de la duchesse, tinrent leurs salons fermés au capitaliste et sa fille.

Les femmes de la chaussée d'Antin se vengèrent d'une façon plus spirituelle parfois, mais non moins malveillante. Elles montrèrent à la future duchesse un respect ironique. Une feinte humilité auxquelles il n'y avait rien à opposer, mais dont l'intention perdue ne pouvait échapper à celle qui en était l'objet. On semblait lui dire : « Vous n'êtes plus des nôtres, vous nous avez dédaignés, nous ne sommes plus dignes de vous traiter en égale. »

Mais les blessures qu'elle reçut de ce côté-là n'étaient pour elle que des piqures

d'épingle au prix des coups douloureux que lui portait le dédain de la vieille noblesse. M. Erneville était mille fois plus sensible que sa fille à cette ironie du quartier de la finance, avec lequel il avait eu jusque là d'excellents rapports. Quant à elle, peu lui importait l'opinion d'une sphère où elle n'aurait bien dû plus à se mouvoir. Si le noble faubourg lui eût ouvert les bras, elle ne se fût certes pas retournée pour donner un coup d'œil de regret à ce qu'elle laissait derrière elle.

Dîners, bals, soirées de musique se succédaient pourtant chez M. Erneville. Il espérait toujours éblouir, forcer l'admiration, imposer silence aux railleurs et aux envieux. Le dénigrement et le dédain ne pouvaient, lui semblait-il, tenir longtemps contre cette profusion, ce luxe inouï, cet éblouissement princier. Grave erreur ! On s'amusa chez lui, chacun selon ses goûts, et, après avoir usé sans scrupule de sa large hospitalité, on se répandait en critiques mordantes. La bourgeoisie blâmait amèrement ces splendeurs dont il était fier. Elle le taxait de prétentions ridicules et le qualifiait de mauvais contrefaçon d'un grand seigneur. La noblesse le trouvait bien vulgaire et le traitait de parvenu. Les dames de quelques-unes des anciennes familles sur lesquelles il comptait le plus à cause de certaine communauté d'intérêts, n'accompagnaient point leurs maris ou leurs pères à l'hôtel Erneville. Celles qui assistèrent aux soirées du capitaliste, contraintes de s'avouer tout bas, avec dépit, qu'il n'y avait rien d'aussi brillant dans leur sphère et que Clotilde faisait les honneurs de son salon avec une grâce et un tact parfaits, se donnaient apparence, aux yeux les uns des autres, de n'avoir dérogé que par curiosité toute

pure, pour étudier un monde qui leur était inconnu et pour se divertir des ridicules de toutes ces bonnes gens de la finance.

M. Erneville avait donc atteint son but, au moins sous un rapport. On s'occupait de lui, de ses dépenses et de ses fêtes. Il y eut même comme toujours, plus d'un coupleur de salons et de dots, plus d'un petit bourgeois vain ou ambitieux qui fit des bêtises pour être invité. Mais rien de tout cela ne pouvait flatter sérieusement un homme sensé comme l'était, au fond, le père de Clotilde. Nous savons déjà que, par instinct et par principe, il eût tenu une conduite toute différente de celle qu'il s'était laissé imposer par sa fille. Lancé dans cette voie, il l'avait un moment suivie avec ardeur : les fumées de l'orgueil lui étaient montées au cerveau ; il avait cru ou s'était efforcé de croire qu'il est beau de frayer avec la grande noblesse. Mais l'illusion avait peu duré. Déjà revenu de son ivresse, il la regrettait et l'étalage qu'il continuait de faire de son immense fortune et de quelques hautes relations lui pesait maintenant et lui donnait comme une sorte de honte de lui-même.

Clotilde souffrait beaucoup plus encore. Maintes fois, en rentrant d'un bal, elle jura que c'était le dernier. Mais toujours l'orgueil, qui lui dictait ce serment, le lui faisait rétracter bientôt. Elle ne voulait pas avoir l'air de s'avouer vaincue. Et elle continuait de briller dans les salons, la rage au cœur et le sourire aux lèvres. Son humeur devenait fantasque ; c'était tour à tour des accès de colère, des heures d'abattement, puis des éclats de gaîté nerveuse et forcée, des diatribes violentes contre les préjugés absurdes et impitoyables et de sanglants sarcasmes qui ne ménageaient

personne et qui plus d'une fois blessèrent le duc dans ses affections de famille et dans son respect pour certaines traditions, certains grands souvenirs de la noblesse. Il assista en outre à quelques scènes tantôt pénibles, tantôt ridicules. M. Erneville, emporté par le regret et le repentir, se laissait aller de temps à autre à reprocher à Clotilde la sottise qu'ils avaient fait en commun. Clotilde répliquait, se fâchait, pleurait, se plaignait qu'on s'en prit à elle quand elle était déjà trop punie, et le père indolent finissait toujours par croire qu'il avait tort et par demander pour ainsi dire pardon.

Tout cela n'était guère flatteur pour M. d'Armentières. Il se souvenait alors, avec un étrange sentiment d'amertume, du temps où Clotilde, répondant aux objections de son père qui lui prédisait des déceptions et des chagrins, déclarait avec enthousiasme qu'elle serait heureuse de souffrir pour son amour. Mais il était trop fier pour le lui rappeler à elle. D'ailleurs en avait-il le droit, pouvait-il en conscience, prétendre que le bonheur de s'aimer et la certitude de s'appartenir bientôt devaient le consoler de tout ? Non, car, en s'interrogeant bien, il était forcé de s'avouer que cet amour et ce bonheur ne le rendaient pas non plus invulnérable. Il se trouvait avec étonnement beaucoup plus sensible qu'il ne l'aurait cru aux mesquines vengeances du monde. Il cherchait encore à se persuader qu'il n'en souffrait que pour Clotilde ; mais il n'y parvenait qu'à demi, jusqu'au jour où ses réflexions aboutirent à cette conclusion désolante : Ni elle ni moi, nous n'aimons assez pour nous oublier complètement l'un pour l'autre ! Et il ajouta : « Blanche, te voilà vengée ! »

Que devenait-elle, notre aimable Blanche